

18PP08

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

NOUVEAU

DROITS DES USAGERS, ADAPTEZ VOS OUTILS

Contexte

Au-delà des obligations posées par les lois de 2002, la loi ASV et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles, les établissements et services sont tenus de formaliser et mettre en place des outils pour une effectivité du droit des usagers. Comment adapter les outils qui encadreront les relations entre la structure et la personne accompagnée en conciliant dispositions réglementaires et spécificités de la structure dans le respect des personnes ?

Objectifs

- Maîtriser les fondamentaux du cadre légal concernant les droits des usagers du secteur médico-social
- Analyser les obstacles à la reconnaissance et promouvoir les bonnes pratiques de respect de ces droits
- Permettre de formaliser et/ou d'actualiser ses outils

Programme

- **Apport théorique : les dispositions juridiques fixant les droits des usagers**
- **Apport pratique : les outils et procédures dans le respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM**

Livret d'accueil / Contrat de séjour / Règlement de fonctionnement / Projet d'établissement / Conseil de la vie sociale

- **Quelle méthodologie mettre en œuvre ?**

Qu'ils soient formalisés, en cours de formalisation ou nécessitent une actualisation, un large temps sera consacré aux échanges de pratiques et à la co-construction pour faciliter l'élaboration et la rédaction des outils abordés.

Nous invitons les stagiaires à apporter les outils finalisés ou en cours d'écriture au sein de leurs structures.

Date(s) & Lieux :

5 juillet 2018 - Montpellier

15 mai 2018 - Toulouse

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarifs :

270 € - Adhérent

350 € - Non-adhérent

Public :

Directeurs, chefs de service, travailleurs sociaux

Méthodes pédagogiques :

- Apports de connaissances.
- Echanges avec les participants sur les différentes situations auxquelles ils peuvent être confrontés dans la pratique.
- Cas pratiques

Intervenant :

Ludovic MARIOTTI, conseiller technique à l'URIOPSS Occitanie

En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation.

